

Liste des actes de la Classification Commune des actes médicaux (CCAM) concernant les sages-femmes à partir du 11 mars 2016

Liste établie à partir de la version CCAM au 01/01/2015

Code	Texte	Acti- vité	Pha- se	Tarif sect 1 / CAS (€)	RC	AP	Exo- TM	Regrou- pement
08.01.07.04	Ponction, biopsie et prélèvement de l'appareil génital féminin							
JKHD001	Prélèvement cervicovaginal <i>Prélèvement cervicovaginal pour frottis cytologique</i>	1	0	12,46			2	ATM
08.04.03.11	Pose et ablation de dispositif intra-utérin [D.I.U.] [stérilet]							
JKLD001	Pose d'un dispositif intra-utérin <i>(ZZLP025)</i>	1	0	38,40			1	ATM
JKGD004	Ablation d'un dispositif intra-utérin, par voie vaginale	1	0				1	ATM
JKKD001	Changement d'un dispositif intra-utérin <i>(ZZLP025)</i>	1	0	38,40			1	ATM
08.04.04.07	Autres actes thérapeutiques sur le vagin							
JLLD001	Pose de dispositif intravaginal <i>Pose de pessaire, de diaphragme, de cape cervicale</i>	1	0				1	ATM
JLGD001	Ablation ou changement de dispositif intravaginal	1	0				1	ATM
09.01.01	Explorations électrophysiologiques du fœtus							
JQQP001	Enregistrement du rythme cardiaque du fœtus d'une durée de plus de 20 minutes, en dehors du travail <i>Avec ou sans : épreuve pharmacodynamique</i>	1	0				2	ACO
09.01.02	Échographie de l'utérus gravide							
ZCQM007	Échographie du petit bassin [pelvis] féminin pour surveillance de l'ovulation <i>Indication : quand l'acte est réalisé par une sage-femme, la prescription d'un médecin est nécessaire</i> <i>Facturation : 3 actes d'échographie maximum par cycle</i>	1	0	37,80		AP	2	ADE
ZCQM009	Échographie-doppler du petit bassin [pelvis] féminin pour surveillance de l'ovulation <i>Indication : quand l'acte est réalisé par une sage-femme, la prescription d'un médecin est nécessaire</i> <i>Facturation : 3 actes d'échographie maximum par cycle</i>	1	0	42,25		AP	2	ADE
JNQM001 [F, P, S, U]	Échographie non morphologique de la grossesse avant 11 semaines d'aménorrhée	1	0	35,65			2	ADE
JQQM010	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse uniembryonnaire au 1er trimestre	1	0	61,47			2	ADE
JQQM015	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse multiembryonnaire au 1er trimestre	1	0	71,57			2	ADE
JQQM018	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse unifœtale au 2ème trimestre <i>Avec ou sans :</i> <i>échographie-doppler des artères utérines de la mère</i> <i>échographie-doppler des vaisseaux du cordon ombilical</i> <i>À l'exclusion de : échographie d'une grossesse unifœtale à partir du 2ème trimestre avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux du fœtus, pour souffrance fœtale (JQQM002)</i> <i>(EZQJ900)</i>	1	0	100,20			2	ADE

Code	Texte	Acti- vité	Pha- se	Tarif sect 1 / CAS (€)	RC	AP	Exo. TM	Regrou- pement
JQQM016	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse unifœtale au 3ème trimestre <i>Avec ou sans :</i> <i>échographie-doppler des artères utérines de la mère</i> <i>échographie-doppler des vaisseaux du cordon ombilical</i> <i>À l'exclusion de : échographie d'une grossesse unifœtale à partir du 2ème trimestre avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux du fœtus, pour souffrance fœtale (JQQM002)</i> <i>(EZQJ900)</i>	1	0	100,20			2	ADE
JQQM019	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse multifœtale au 2ème trimestre <i>Avec ou sans :</i> <i>échographie-doppler des artères utérines de la mère</i> <i>échographie-doppler des vaisseaux du cordon ombilical</i> <i>À l'exclusion de : échographie d'une grossesse multifœtale à partir du 2ème trimestre avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux du fœtus, pour souffrance fœtale (JQQM007)</i> <i>(EZQJ900)</i>	1	0	154,09			2	ADE
JQQM017	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse multifœtale au 3ème trimestre <i>Avec ou sans :</i> <i>échographie-doppler des artères utérines de la mère</i> <i>échographie-doppler des vaisseaux du cordon ombilical</i> <i>À l'exclusion de : échographie d'une grossesse multifœtale à partir du 2ème trimestre avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux du fœtus, pour souffrance fœtale (JQQM007)</i> <i>(EZQJ900)</i>	1	0	154,09			2	ADE
JQQM002	Échographie d'une grossesse unifœtale à partir du 2ème trimestre avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux du fœtus, pour souffrance fœtale <i>[F, P, S, U]</i> <i>Indication : quand l'acte est réalisé par une sage-femme, la prescription d'un médecin est nécessaire</i>	1	0	92,19			2	ADE
JQQM007	Échographie d'une grossesse multifœtale à partir du 2ème trimestre avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux des fœtus, pour souffrance fœtale <i>[F, P, S, U]</i> <i>Indication : quand l'acte est réalisé par une sage-femme, la prescription d'un médecin est nécessaire</i>	1	0	133,81			2	ADE
JQQM001	Échographie de surveillance de la croissance fœtale	1	0	46,15		AP	2	ADE
JQQM003	Échographie de surveillance de la croissance fœtale avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux du fœtus <i>(EZQJ900)</i>	1	0	75,60		AP	2	ADE
JQQJ037	Mesure de la longueur du canal cervical du col de l'utérus, par échographie par voie vaginale <i>[F, P, S, U]</i>	1	0	33,44			1	ADE
09.01.05	Endoscopie de l'utérus gravide							
JPQE001	Amnioscopie	1	0				2	ACO

Code	Texte	Acti- vité	Pha- se	Tarif sect 1 / CAS (€)	RC	AP	Exo. TM	Regrou- pement
09.03.03	Actes obstétricaux pendant le travail et l'accouchement							
	<p><i>L'accouchement inclut le monitoring électronique des contractions de l'utérus gravide et du rythme cardiaque du fœtus par voie externe.</i></p> <p><i>Facturation : les actes d'avortement sont facturés avant la date de viabilité légale du fœtus de 22 semaines ; les actes d'accouchement sont facturés après cette date</i></p> <p><i>Facturation : le tarif de l'accouchement comprend tous les gestes nécessités par l'accouchement, notamment la surveillance avec monitoring comportant la surveillance cardiotocographique du travail avec tracés et, éventuellement, prélèvement pour mesure du pH fœtal quel qu'en soit le nombre, version interne du fœtus, extraction instrumentale, délivrance artificielle ou révision utérine isolée, suture d'épisiotomie, réparation sphinctérienne, traitement obstétrical des hémorragies de la délivrance</i></p> <p><i>Facturation : éventuellement, la surveillance isolée du travail (JQQP099) peut être facturée quand elle est effectuée par une sage-femme qui ne réalise pas l'extraction en raison de complication pour le fœtus ou pour la parturiente dans le déroulement de l'accouchement</i></p> <p><i>Facturation : éventuellement en supplément le traitement des complications immédiates de l'accouchement du paragraphe 09.03.04</i></p> <p><i>Facturation : en cas de naissance multiple avec accouchement par voie naturelle et accouchement par césarienne, un seul code d'accouchement multiple doit être facturé</i></p>							
09.03.03.01	Accouchement par voie naturelle							
JQGD010 [F, P, S, U, K]	Accouchement céphalique unique par voie naturelle, chez une primipare (AFLB010, JMPA006, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQED002, JQGD006, JQGD009, JQHB001, JQQP900)	1	0	313,50			1	ACO
JQGD012 [F, P, S, U, K]	Accouchement céphalique unique par voie naturelle, chez une multipare (AFLB010, JMPA006, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQED002, JQGD006, JQGD009, JQHB001, JQQP900)	1	0	313,50			1	ACO
JQGD004 [F, P, S, U, K]	Accouchement unique par le siège par voie naturelle, chez une primipare <i>Méthode de Vermelin, chez une primipare</i> (AFLB010, JMPA006, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQGD011, JQHB001, JQQP900)	1	0	385,44			1	ACO
JQGD001 [F, P, S, U, K]	Accouchement unique par le siège par voie naturelle, chez une multipare <i>Méthode de Vermelin, chez une multipare</i> (AFLB010, JMPA006, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQGD011, JQHB001, JQQP900)	1	0	316,94			1	ACO
JQGD003 [F, P, S, U, K]	Accouchement unique par le siège par voie naturelle avec petite extraction, chez une primipare (AFLB010, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQGD011, JQHB001, JQQP900)	1	0	426,96			1	ACO
JQGD008 [F, P, S, U, K]	Accouchement unique par le siège par voie naturelle avec petite extraction, chez une multipare (AFLB010, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQGD011, JQHB001, JQQP900)	1	0	353,6			1	ACO

Code	Texte	Acti- vité	Pha- se	Tarif sect 1 / CAS (€)	RC	AP	Exo. TM	Regrou- pement
JQGD002 [F, P, S, U, K]	Accouchement multiple par voie naturelle, chez une primipare (AFLB010, JMPA006, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQED001, JQGD006, JQGD009, JQGD011, JQHB001, JQQP900)	1	0	472,64			1	ACO
JQGD007 [F, P, S, U, K]	Accouchement multiple par voie naturelle, chez une multipare (AFLB010, JMPA006, JNMD002, JNQD001, JPGD001, JQED001, JQGD006, JQGD009, JQGD011, JQHB001, JQQP900)	1	0	418,00			1	ACO
JQQP099 [F, P, S]	Surveillance du travail par un praticien différent de celui qui réalise l'extraction <i>La prise en charge nécessite une surveillance avec monitoring d'au moins deux heures, comportant notamment la surveillance cardiotocographique du travail avec tracés et, éventuellement, prélèvement pour mesure du PH fœtal quel qu'en soit le nombre</i> <i>Facturation : ne peut être facturé que par une sage-femme qui ne réalise pas l'extraction en raison de complication pour le fœtus ou pour la parturiente dans le déroulement de l'accouchement</i> <i>Facturation : ne peut être facturé que s'il est suivi d'un acte du sous paragraphe 09.03.03.01 (accouchement par voie naturelle) ou s'il est suivi d'une césarienne réalisée en cours de travail (JQGA003)</i> (AFLB010, JNQD001, JQHB001, JQQP900)	1	0	112	RC		1	ACO
09.03.04.01	Suture immédiate de lésions obstétricales maternelles							
JMCA002	Suture immédiate de déchirure obstétricale du vagin, de la vulve et/ou du périnée [périnée simple] (ZZLP025)	1	0				1	ACO
09.05	Actes thérapeutiques chez le nouveau-né à la naissance							
ZZEP004	Installation d'un nouveau-né en incubateur à la naissance, avec ventilation spontanée sans oxygénothérapie	1	0				1	ATM
16.03.16	Autres actes thérapeutiques sur les téguments							
QZLA004	Pose d'implant pharmacologique souscutané <i>Pose d'implant contraceptif souscutané</i>	1	0	17,99			1	ADC
QZGA002 [F, P, S, U]	Ablation ou changement d'implant pharmacologique souscutané <i>Ablation d'implant contraceptif souscutané</i>	1	0	41,80			1	ADC
QZRB001	Séance d'acupuncture <i>Indication : traitement adjuvant et de deuxième intention chez l'adulte :</i> – nausées et vomissements en alternative thérapeutique – antalgique en association à d'autres traitements – syndrome anxiodépressif, en association avec un programme de prise en charge globale – aide au sevrage alcoolique et tabagique <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i>	1	0	18,00			1	ATM

Code	Texte	Acti- vité	Pha- se	Tarif sect 1 / CAS (€)	RC	AP	Exo. TM	Regrou- pement
18.02.09	Gestes complémentaires liés à la grossesse et à l'accouchement							
JNQD001	Monitoring électronique des contractions de l'utérus gravide et/ou du rythme cardiaque du fœtus, par voie utérine <i>Avec ou sans : monitoring transcutané</i>	1	0				2	ACO
JQQP900	Oxymétrie transcutanée du fœtus sur la présentation [Oxymétrie de pouls fœtal]	1	0	Non pris en charge			2	ACO
JQHB001	Prélèvement de sang du fœtus sur la présentation	1	0				1	ACO
JMPA006	Épisiotomie <i>Réalisation et réparation d'épisiotomie</i>	1	0				1	ACO
JQED002	Réduction d'une dystocie sévère des épaules <i>Manœuvre de Jacquemier</i> <i>(ZZLP025)</i>	1	0				1	ACO
JPGD001	Extraction manuelle du placenta complet <i>Délivrance artificielle avec révision utérine</i> <i>(ZZLP025)</i>	1	0				1	ACO
JNMD002	Révision de la cavité de l'utérus après délivrance naturelle <i>(ZZLP025)</i>	1	0				1	ACO
19.01.07	Néonatalogie							
YYYY123 [F]	Surveillance en unité d'obstétrique d'un enfant dont l'état nécessite un placement en incubateur ou des soins de courte durée <i>Facturation : par 24 heures, selon les conditions du décret 98-900 du 9 octobre 1998</i>	1	0	23,00			2	ATM
19.03.01	Urgence							
P	Acte réalisé en urgence par les pédiatres, les médecins généralistes ou les sages-femmes de 20h à 00h			35,00				
S	Acte réalisé en urgence par les pédiatres, les médecins généralistes ou les sages-femmes ou acte thérapeutique réalisé en urgence sous anesthésie générale ou locorégionale par les autres médecins, la nuit de 00h à 08h			40,00				
F	Acte réalisé en urgence un dimanche ou un jour férié			19,06				
M	Majoration pour soins d'urgence faits au cabinet du médecin généraliste, du pédiatre ou de la sage-femme après examen en urgence d'un patient			26,88				

Code	Texte	Acti- vité	Pha- se	Tarif sect 1 / CAS (€)	RC	AP	Exo. TM	Regrou- pement
19.03.04	Autres modificateurs							
K	<p>Majoration forfaits modulables pour les actes d'accouchement réalisés par les gynécologues-obstétriciens ou les sages-femmes et pour les actes réalisés par les chirurgiens admettant la majoration transitoire de chirurgie, en secteur 1 ou ayant adhéré au contrat d'accès aux soins défini aux articles 36 et suivants de la convention médicale approuvée par arrêté du 22/09/2011</p> <p><i>Concerne :</i> - les sages-femmes, - les chirurgiens et les gynécologues-obstétriciens conventionnés exerçant en secteur à honoraires opposables ou ayant adhéré au contrat d'accès aux soins défini aux articles 36 et suivants de la convention nationale précitée</p> <p><i>Par dérogation, les chirurgiens et les gynécologues-obstétriciens autorisés à pratiquer des honoraires différents et n'ayant pas adhéré au contrat d'accès aux soins pourront coder ce modificateur pour les actes dispensés aux bénéficiaires du droit à la protection complémentaire en matière de santé ou disposant de l'attestation de droit à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé [ACS] définie à l'article L.863-3 du code de la sécurité sociale</i></p> <p><i>Par dérogation, les chirurgiens et les gynécologues-obstétriciens autorisés à pratiquer des honoraires différents et n'ayant pas adhéré au contrat d'accès aux soins pourront coder ce modificateur pour les actes dispensés en urgence dès lors qu'ils respectent pour ces actes les tarifs opposables</i></p>			+11,50%				